

Annonce légale

DATE DE PARUTION 26-06-2022

RÉFÉRENCE 22EJ16507

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODELE LIBRE

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej16507/>

OLIVIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 3 Rue Bergoieng
33490 SAINT MACAIRE
RCS BORDEAUX 449 503 002

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 AVRIL 2022, il a été décidé :

- de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes d'une somme de 46 620 euros pour le ramener de 50 000 euros à 3 380 euros par voie de rachat et d'annulation de 4 662 parts sociales,
- de nommer en remplacement de Monsieur Jean-Luc OLIVIER, démissionnaire, Monsieur Nicolas OLIVIER demeurant 1 Jeantieu Est 33490 SAINT ANDRE DU BOIS, en qualité de nouveau gérant de la société et gestionnaire de transport, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Le procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux le 19 avril 2022 (dépôt numéro 10757) et un certificat de non-opposition a été délivré le 30 mai 2022.

Suivant procès-verbal du 1er juin 2022, la gérance a constaté l'absence d'opposition à la réduction du capital et conformément aux pouvoirs que lui a conféré l'assemblée précitée, a procédé au rachat et à l'annulation des parts, a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital et entériné les modifications des articles 6, 7 et 8 des statuts de la société concernant les apports, le capital social et les parts sociales ainsi que sa nomination qui ont été décidées le 01 avril 2022. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

Le représentant

